

INTITULE DU POSTE

ENSA PARIS-BELLEVILLE-2023-1417903-PROF TPCAU cat 2

INTITULE LONG DU POSTE

Professeur /Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine /
Catégorie 2

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires) Catégorie	PROFARCH A
Domaine fonctionnel Emploi de référence	Enseignement supérieur recherche RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2024

LOCALISATION DU POSTE

Région	Île-de-France
Département	Paris
Adresse	60, boulevard de La Villette, 75019

EMPLOYEUR - présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

La formation à l'ENSA de Paris-Belleville repose sur des principes fondateurs qui constituent le projet pédagogique.

- Un enseignement pluridisciplinaire
- Un socle commun constitué d'enseignements fondamentaux, comprenant la maîtrise des moyens de représentation de l'espace, la théorie, l'histoire de l'architecture, la construction et les sciences humaines et sociales
- Une articulation entre projet pédagogique et projet scientifique. Elle repose sur l'implication du corps enseignant dans des activités de recherche et permet l'actualisation des savoirs enseignés
- Une primauté donnée au projet architectural et urbain

L'École attache une grande importance au lien entre l'enseignement et la pratique. Elle porte autant d'attention à l'architecture d'édifices qu'à celle des territoires, à la réhabilitation du patrimoine, à la réutilisation de l'existant, à la forme produite autant qu'aux techniques constructives (double cursus avec le CNAM) et s'efforce de considérer la responsabilité sociale de l'architecte à la lumière des questions contemporaines.

Elle fait clairement le choix de dispenser un enseignement continu, progressif puis cumulatif du projet sous toutes ses formes, durant les années qui mènent au DEA, permettant à chaque étudiant-e de construire son propre parcours d'études. Elle développe, après le diplôme, en coopération avec d'autres établissements, quatre DSA (Maîtrise d'ouvrage / Patrimoine / Projet urbain / Risques majeurs) et un Mastère Architecture et scénographies.

Les guides des enseignements sur le site Internet de l'ENSA de Paris-Belleville <https://www.paris-belleville.archi.fr>

DESCRIPTIF DU SERVICE - présentation des activités scientifiques de l'école

L'École instaure un dialogue singulier entre projet pédagogique et projet scientifique.

L'IPRAUS, composante de l'UMR AUSser 3329 CNRS/MC, associe et confronte les disciplines du projet architectural et urbain aux sciences de l'homme et de la société. Les axes de recherche sont : Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions / Territoires et paysages en transition(s) / Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales / AsiaFocus. Il est équipe d'accueil de l'ED VTT Comue Paris-Est Sup.

L'évolution des contenus et des modalités d'enseignements renforce la cohérence générale du projet pédagogique et scientifique, répondant aux enjeux de l'enseignement et de la recherche en architecture, mais aussi à la mutation des conditions d'exercice de la profession.

Deux thèmes interdisciplinaires sont posés afin d'aborder les diverses réalités professionnelles.

- Les conditions du projet : les questions posées par les contextes et enjeux politiques, économiques, sociétaux et environnementaux qui président à la fabrique du projet, permettant d'élaborer une pensée critique et réflexive opératoire.
- L'édification du projet : les questions liées à la mise en œuvre, au chantier, à la définition des principes et des détails constructifs, à la matérialité et à l'expérimentation..., afin de (re)penser les approches conceptuelles et

les modes constructifs, en lien avec l'analyse des ressources, et (re)conquérir ainsi les missions de maîtrise d'œuvre d'exécution.

DESRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution

Dans ses enseignements comme à l'échelle de l'école, la personne retenue développera une approche sérieuse, informée et responsable de l'architecture comme sujet d'intérêt public, en prenant en compte les enjeux environnementaux et les questions sociales.

En lien avec les équipes en place, elle devra porter au sein de l'ENSAPB une réflexion sur la juste articulation entre la formation au projet et les mondes professionnels de l'architecture. L'intérêt commun, l'impact social des choix et des interventions de l'architecte, la considération pour l'histoire d'un lieu et pour ses habitants et habitantes, ainsi que la pertinence de l'acte de bâtir (neuf et dans l'existant) seront au cœur de son enseignement. Sa réflexion prendra en compte l'évolution nécessaire des pratiques face aux préoccupations actuelles : transformations des conditions du projet –tout particulièrement dans le cadre de la commande publique et du logement–, diversification des métiers et des modes d'exercice, nature des liens entre pratique et recherche... En s'appuyant sur les savoirs propres à l'architecture, elle devra à la fois être force de propositions et coordonner une réflexion collective à ce sujet, en identifiant les dispositifs pédagogiques les plus adéquats tout au long du cursus.

La personne candidate devra démontrer une expérience antérieure sur ces aspects et formuler une réflexion prospective (propositions concrètes attendues), en prenant en compte les spécificités de l'ENSAPB.

Pédagogie : les charges suivantes sont envisagées et devront faire l'objet d'un développement (contenus, méthodes...) cohérent avec les orientations générales de la candidature et les domaines d'expertise du ou de la candidate

-responsabilité d'un studio de master abordant les « conditions du projet » (voir plus haut), focalisé sur l'équipement public ou le logement.

-responsabilité d'un studio de PFE, portant un questionnement exigeant et prospectif sur les enjeux contemporains du projet architectural et urbain

-cours magistral de Théorie (12 séances) en L3 ou master, portant sur les enjeux actuels et les pratiques contemporaines, abordant de façon critique et engagée les modes d'exercice à l'épreuve des questions politiques et sociales actuelles et du « nouveau régime climatique ».

-pilotage de la réflexion sur l'organisation de la formation HMONP

Missions transversales

Il est attendu de la personne retenue une implication dans la vie de l'école, notamment par sa participation aux commissions thématiques et aux tâches d'intérêt général.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des ENSA est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 h de TD ou 192 h de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

- Spécificité du poste

Le poste doit articuler pratique pédagogique et maîtrise d'œuvre au service de l'enseignement du projet, dans toutes ses dimensions, convoquant l'interdisciplinarité.

- Liaisons hiérarchiques

La direction de l'École et celle des études ont la responsabilité de définir la charge du service (320 h éq. TD/an).

- Liaisons fonctionnelles

Coopération avec les autres enseignants du champ TPCAU et des autres disciplines, afin de favoriser l'interdisciplinarité notamment en master.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 Expériences et compétences souhaitées

- Compétences

Le profil recherché est le suivant :

-architecte : engagement actuel dans une pratique responsable de la maîtrise d'œuvre, ayant développé une expertise reconnue dans le domaine de la conception des équipements publics et du logement, démarche critique susceptible de nourrir l'enseignement de la conception ; bonne connaissance des environnements socio-professionnels de l'architecture et de leur évolution

-pédagogue : expérience confirmée de l'enseignement du projet d'architecture à différents niveaux du cursus, capacité à inventer des formats pédagogiques et à réfléchir sur des modalités didactiques, appétence pour l'interdisciplinarité et les démarches exploratoires

- Savoir-faire, savoir être

- Capacité à travailler de manière collégiale avec un groupe interdisciplinaire.
- Sens de l'écoute et d'adaptation aux rythmes et niveaux d'un public étudiant aux profils variés.
- Capacité à dialoguer avec divers acteurs, d'autres domaines institutionnels, culturels, professionnels et scientifiques.
- Capacité d'investissement dans le collectif et les instances pour porter des projets pédagogiques, institutionnels ou partenariaux

2 Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne pourra être associée ou rattachée à l'équipe IPRAUS (UMR AUSser) et s'investir dans les thématiques de recherche ou collaborer à des projets scientifiques, en fonction de ses domaines d'expertise et de son expérience préalable en la matière. Elle pourra être force de proposition, à la fois pour alimenter les questionnements de recherche du laboratoire depuis les pratiques du projet, et pour diffuser les acquis de la recherche (connaissances, démarches d'enquête...) vers l'enseignement de la conception.

3 Diplômes ou expérience professionnelle requis :

Diplôme d'architecte DPLG ou ADE HMONP. Expérience de maîtrise d'œuvre (logement, équipements publics) et bonne connaissance des milieux professionnels. Expérience confirmée de l'enseignement, bonne connaissance du fonctionnement des ENSA et de leurs instances.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT - textes encadrant les opérations de recrutement

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'**ENSA de Paris-Belleville**.

CANDIDATURE**Lien du site**<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2024>**Personne à contacter**paule.immath@paris-belleville.archi.fr**Autre personne à contacter**recrutement-enseignants@paris-belleville.archi.fr